



## Droit de passage

-----  
Par Anne07

Bonjour,  
peut on demander une cotisation à un propriétaire qui bénéficie et utilise un droit de passage sur une route privée ?  
Ce passage génère des frais: éclairage, assurance RC, entretien ...  
Comment procéder ?

-----  
Par Isadore

Bonjour,

Ben demander on peut toujours, mais obtenir risque d'être difficile.

Par "droit de passage", vous voulez dire que propriétaire a bénéficié d'une servitude de passage, enregistrée dans un acte notarié ? Si oui, que dit-elle à propos de la contribution à l'entretien de la route ?